

La Tunisie compte
2,895,682 jeunes
âgés entre 15 et 29 ans.

[Selon les résultats de l'ETVA-2013¹]

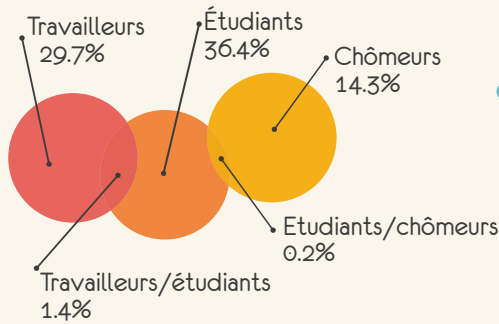


70% de ces jeunes
ont plus de 20 ans

ce qui prouve le début de la
transition démographique en
Tunisie, dont la pyramide d'âge
commence à se rétrécir à la
base à cause de la baisse des
naissances.

SITUATION D'ACTIVITÉ DES JEUNES

Le renoncement à la vie active est un phénomène qui affecte les jeunes
Tunisiens. Environ 18% d'entre eux sont inactifs et non-scolarisés.



Jeunes inactifs
non scolarisés
18%

83%
des jeunes
non étudiants
inactifs sont des femmes



âgés de
15 à 19 ans

Près de 94,290 jeunes se trouvent à la marge du dispositif national
d'éducation et de formation et en dehors du marché de travail.

LE CHÔMAGE

Les jeunes Tunisiens
sont davantage touchés
par le chômage, avec
un taux de chômage de 31.8%



Le chômage des jeunes Tunisiens
est de longue durée, presque
40% des jeunes sont à la quête
d'emploi depuis plus de 2 ans.

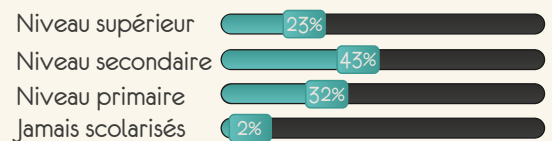


ÉDUCATION EN TUNISIE

Les jeunes tunisiens se caractérisent
par un niveau d'éducation élevé
pour la région.



Un jeune chômeur
sur trois a un niveau
d'enseignement
supérieur.



Les femmes diplômées du supérieur sont
nettement plus affectées par le chômage
(43,5%) que leurs homologues masculins (23,1%)

Les jeunes résidant en milieu urbain sont plus
affectés par le chômage que leurs homologues
en milieu rural.

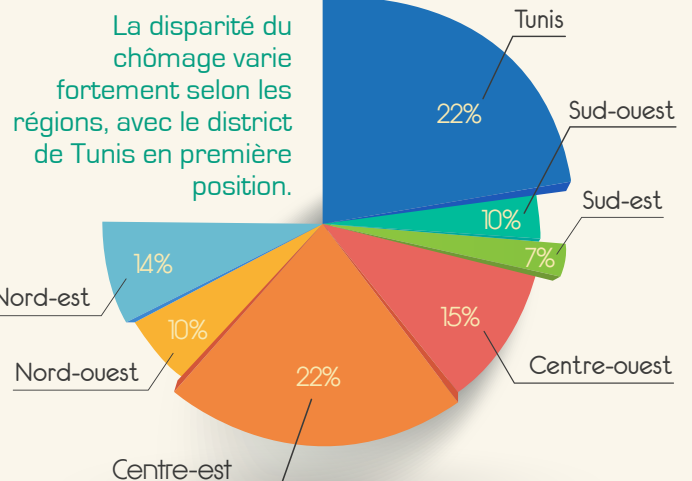
66.1%

jeunes au chômage
habitent dans le
milieu urbain



33.9%

jeunes au chômage
habitent dans le
milieu rural



La disparité du
chômage varie
fortement selon les
régions, avec le district
de Tunis en première
position.

LES JEUNES ET L'EMPLOI

Les jeunes sont particulièrement exposés à la précarité et au travail informel. 86,1% des jeunes travailleurs se trouvent dans le secteur informel.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi, les hommes sont favorisés par rapport aux femmes.



Le rapport emploi/population est de : 19% pour les femmes et 43% pour les hommes.

Temporalité de l'emploi
- 31% des jeunes salariés ont un CDD dont 73 pour cent d'une durée inférieure à un an et 55% sous contrat verbal.

Le faible revenu par heure provoque une grande insatisfaction chez les jeunes.

Mauvaises conditions de travail - presque 70% des jeunes salariés ne bénéficient pas de sécurité sociale et environ 90% n'ont pas d'indemnité de licenciement.

La majorité des jeunes Tunisiens travaillent en tant que salariés (76%) et la plupart exercent dans des métiers peu qualifiés :

26,8%	« Ouvriers et employés non qualifiés »
12,4%	« Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage »
14,8%	« Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal »
16,3%	« Personnel dans le secteur des services et vendeurs dans les magasins et au marché »

Les travailleurs en tant qu'indépendants représentent 7,8% des jeunes travailleurs et doivent faire face principalement à :

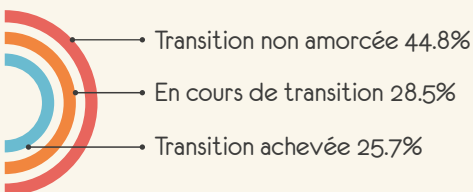
- Une forte concurrence sur le marché...mais aussi au manque de ressources financières.
- Une culture d'entrepreneuriat limitée, ainsi qu'aux systèmes juridiques.
- Pénuries de matières premières et de main d'œuvre.

Les travailleurs familiaux non rémunérés représentent près de 16% des jeunes travailleurs en raison d'une importante absence d'opportunités d'emploi.



LA TRANSITION VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La transition des jeunes Tunisiens de l'école vers la vie active s'avère difficile. La plupart des jeunes tunisiens n'ont pas encore commencé leur transition principalement en raison d'un fort taux de scolarisation et un renoncement à l'activité, surtout chez les femmes.



La transition est plus fluide chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes et plus avancée chez les jeunes ruraux que celle de leurs homologues de milieu urbain.



Plus de la moitié des femmes en âge d'activité n'ont pas encore commencé leur transition vers la vie active car elles optent davantage pour la poursuite et le prolongement de leurs études.

POLITIQUES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

Les politiques et les mesures entreprises pour promouvoir l'emploi des jeunes s'avèrent insuffisantes et peu coordonnées, ce qui produit un manque d'efficacité en termes de création d'emploi ou d'augmentation des revenus pour les jeunes.

Des dispositions structurelles s'imposent à l'Etat Tunisien pour parvenir à un travail décent de sa jeunesse :

- 01 Repenser le modèle de développement économique
- 02 Elaborer une stratégie intégrée pour la croissance et la création d'emplois
- 03 Prendre des mesures pour améliorer la compétitivité des entreprises en vue d'améliorer la qualité des emplois
- 04 Revoir les services de l'emploi afin d'offrir un ensemble de services universels et un aide plus intensive aux jeunes défavorisés
- 05 Ancrer la culture entrepreneuriale dès le plus jeune âge
- 06 Rassembler, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail des jeunes

Et des actions immédiates :

développer un plan d'action national, des mesures et instruments de promotion de l'emploi indépendant et un système de suivi et d'évaluation des politiques et programmes pour l'emploi des jeunes; ainsi qu'améliorer et renforcer les politiques actives du marché du travail pour les jeunes et les systèmes d'information sur le marché du travail.

